

Le projet du Pôle médico-social de l'AHB de 2025 à 2030



C'est quoi le Pôle médico-social ?

Le Pôle médico-social fait partie de l'association hospitalière de Bretagne (AHB).

Le Pôle médico-social regroupe tous les établissements et les services médico-sociaux de l'AHB.

Ces structures accompagnent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

L'AHB est une association créée en 1993.

Elle aide les personnes dans différents domaines :

- La santé mentale
- Les addictions
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap
- L'accompagnement des personnes âgées.
- L'insertion sociale.

Pourquoi faire un projet de Pôle ?

Un projet de Pôle sert à :

- **Trouver des objectifs communs** pour que tous les établissements et services du pôle médico-social de l'AHB travaillent dans la même direction.
- **Ecrire les actions à faire** pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.
- Prendre en compte les **nouvelles règles des politiques publiques**.

Notre façon de travailler avec le « modèle de développement humain »

Nous pensons que chaque personne doit pouvoir :

- Grandir et apprendre toute sa vie.
- Faire des choix pour sa vie.
- Participer à la société comme elle le souhaite.

Le handicap, ce n'est pas un problème chez la personne. C'est quand une personne a du mal à faire ce qu'elle veut dans la société, parce que ce qui est autour de la personne ne s'adapte pas à ses capacités.

Par exemple :

- La personne a certaines capacités.
- Si ce qui est autour de la personne ne s'adapte pas, la personne ne peut pas faire ses activités comme elle le souhaite.

Cela concerne tout le monde, peu importe l'âge ou la situation.

Notre mission à l'association hospitalière de Bretagne :

- Nous agissons pour réduire ces difficultés.
- Nous voulons que ce qui est autour des personnes s'adapte mieux à leurs besoins.
- Pour que tout le monde puisse vivre comme il le souhaite.

Nous voulons préparer l'avenir ensemble pour :

- **Permettre à chacun de participer** : Tout le monde doit pouvoir faire les activités qu'il veut, sans être empêché.
- **Changer ce qui nous entoure**, pour rendre les lieux, les règles et les services accessibles à tous.
- **Écouter les besoins de chacun** : Comprendre ce que chaque personne veut et a besoin pour bien vivre.
- **Travailler ensemble** : Les familles, les professionnels et les personnes accompagnées décident ensemble des solutions.

Nos règles et nos valeurs principales :

- **Respecter les droits et la liberté de choisir** : Chaque personne a le droit d'être bien traitée. Chaque personne peut décider pour sa propre vie.
- **Être responsables envers la société** : Nous agissons de manière juste et respectueuse pour tous, y compris pour l'environnement.
- **Améliorer la vie et le travail de chacun** : Nous voulons que tout le monde se sente bien dans sa vie et dans son travail.
- **Améliorer la qualité** : Nous cherchons toujours à faire mieux pour les personnes accompagnées et les professionnels.

Nos grands objectifs :

1. Travailler ensemble pour un accompagnement de qualité

Nous voulons :

- Aider chaque personne à vivre ses droits et à participer dans la société,
- Faire en sorte que chacun se sente "chez soi" même en établissement
- Aider les personnes à prendre soin de leur santé
- Permettre aux proches et aux familles de personnes de participer et de donner leur avis sur le fonctionnement des structures et du Pôle.

2. Organiser des services adaptés et coordonnés près des personnes

Nous voulons :

- **Adapter l'accompagnement à chaque personne** : Nous voulons que chaque personne soit accompagnée selon ses besoins et ses envies, dans toutes les structures du pôle médico-social.
- **Mieux organiser les services sur chaque territoire** : Nous voulons que les établissements et les services travaillent ensemble pour offrir une aide coordonnée et proche des personnes.
- **Travailler encore plus et encore mieux** avec les autres services du territoire,
- **Nous préparer pour le futur** : Nous voulons imaginer de nouvelles façons d'aider et adapter les services aux besoins des personnes dans plusieurs années.

Coordonner, c'est quoi ?

Coordonner, c'est travailler ensemble de manière organisée pour que tout se passe bien.



Par exemple :

- Plusieurs personnes ou services se parlent et s'organisent.
- Chacun sait ce qu'il doit faire et quand le faire.
- Le but est d'aider au mieux les personnes accompagnées, sans oublis ni répétitions inutiles.

C'est comme une équipe où chacun a un rôle précis pour atteindre un même objectif.

3. Renforcer et faire connaître notre pôle médico-social

Nous voulons :

- **Mieux organiser et renforcer la direction du Pôle** : Nous voulons clarifier qui décide quoi et comment, pour que tout soit plus efficace.
- **Rendre le Pôle et ses membres actifs pour une société inclusive** : Nous voulons que le Pôle et ses membres agissent pour que tout le monde ait sa place dans la société.
- **Améliorer la vie et le travail des professionnels** : Nous voulons améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail.
- **Innover et rester informés** : Nous voulons trouver de nouvelles idées.
- **Améliorer la qualité en continu** : Nous voulons que les pratiques et la gestion des structures s'améliorent tout le temps.
- **Mieux répondre aux défis économiques et aux crises** : Nous voulons que le Pôle reste performant, même en cas de difficultés économiques ou de crises.
- **Adapter les locaux pour mieux accompagner** : Nous voulons que les bâtiments et les projets immobiliers soient adaptés aux besoins des personnes accompagnées.

Comment nous allons mettre en place le projet du Pôle ?

Chaque année, nous allons :

- Fixer des objectifs précis.
- Créer des plans d'action pour les atteindre.

Il y aura un suivi régulier avec tout le monde

Chaque année, un comité vérifiera les progrès. Ce comité sera composé de :

- Personnes accompagnées.
- Familles.
- Professionnels.
- Médecins.
- Des cadres des établissements et des services, du Pôle.
- Membres de la direction et du conseil d'administration de l'association.